

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 292

présenté par
M. Pauget

ARTICLE UNIQUE

Substituer au mot :

« Elle »

les mots :

« La France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli, vise à remplacer le mot « Elle » par les mots « La France », afin d'élargir l'obligation de garantir la préservation de l'environnement, de la diversité biologique et la lutte contre le dérèglement climatique de notre pays ici seulement entendue à la loi française, et donc seulement applicable sur notre territoire, à la notion plus généraliste de France en tant que nation pour aussi conditionner et inspirer l'action politique de notre pays sur la scène internationale et lui permettre de jouer pleinement son rôle de vigie sur ce sujet mondial.